

# Nord-Aveyron

## ► Saint-Côme-d'Olt

# Eau : la commune va se rapprocher du Siap Montbazens-Rignac

■ **Le conseil municipal** s'est réuni récemment.

**Mairie.** Un avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 17 décembre dernier pour la rénovation et mise en accessibilité du château mairie. Le rapport d'analyse a permis de retenir neuf entreprises pour les neuf lots qui étaient à pourvoir (gros œuvre, menuiserie, plâtrerie, carrelage, faux plafond, peinture et revêtement, électricité, plomberie et ascenseur). Ce chantier comprend la mise en place d'un ascenseur, la réfection de deux salles et la création d'un bloc sanitaire public. Le coût total des travaux est de 179 096,98 € HT. Le financement de ces travaux s'effectuera par un autofinancement de 133 544,80 €, une subvention de l'État à hauteur de 37 270,20 € et une subvention de la réserve parlementaire de 43 385 €.

**Communauté de communes.** Après avis de la commission départementale de coopération intercommunale en date du 3 décembre 2012, Madame le Préfet a pris un arrêté de périmètre intercommunal qui concerne

Saint-Côme. La commune de Saint-Côme donne un avis favorable au périmètre retenu, soit onze communes.

**Projet de création d'un parking et un sanitaire extérieur accessible aux personnes à mobilité réduite.** Il apparaît nécessaire de dégager, notamment pour les commerces, de l'espace de stationnement supplémentaire. Le chantier de rénovation de la place de La Fontaine a vu également la destruction des sanitaires publics. C'est pourquoi le projet de création de 13 places de parking supplémentaires ainsi que de sanitaires est retenu. Le coût estimatif est de 26 254,77 € HT. Une subvention de l'État a été demandée à hauteur de 25%. Cet aménagement figurera à l'investissement 2013.

**Adhésion au Siap de Montbazens-Rignac.** Les conclusions du schéma directeur réalisé par le cabinet Cereg en matière d'eau potable ont été rappelées. Ces conclusions mettent en évidence plusieurs points. L'aspect quantitatif : la source de Guzoutou ne satisfait que

25% des besoins en eau de la commune. Cela signifie que la commune achète déjà 75% de l'eau desservie et notamment pour la plus grande part au Siap de Montbazens-Rignac. L'aspect qualitatif : l'eau desservie présente souvent des défauts de qualité signalés par l'ARS (turbidité ayant un impact sur le traitement bactériologique). L'aspect financier : le rapport chiffre à 419 000 € HT les investissements à prévoir pour mettre aux normes la source de Guzoutou et pour améliorer la desserte. Sans compter les coûts financiers pour régler le problème de la qualité de l'eau. L'aspect humain : la gestion de l'eau potable demande un personnel exclusivement dédié à ceci et formé (diplômé) en fonction. Une petite commune ne peut avoir ce type de poste d'agent. Conserver la ressource de Guzoutou, compte tenu des normes exigées, demande un fort investissement humain et financier qui ne pourrait se traduire que par une forte augmentation du prix de l'eau (de + 0,69 € à + 1,23 € HT le m<sup>3</sup>). Pour toutes ces raisons, la com-

mune s'est rapprochée du Siap de Montbazens-Rignac pour lui transférer la compétence eau potable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. En ce qui concerne la source de Guzoutou, une solution est recherchée pour que cette eau puisse être mise à disposition des Saint-Cômois gratuitement pour tout usage autre que celui de la consommation.

**Rythmes scolaires.** Un décret d'application est passé, demandant la mise en place de quatre jours et demi de classe. Ce changement demande un travail de réflexion important et une collaboration avec les différents partenaires. Cela demande aussi une évaluation du coût financier supplémentaire qui sera à la charge de la commune.

**Dispositif «un Territoire, un Projet, une Enveloppe».** Le conseil municipal décide de s'inscrire dans la démarche «un territoire, un projet, une enveloppe» portée par le conseil général et en lien avec l'agriculture pour la période 2012-2015.